



PLAN PROVISOIRE

FAUX PLAFOND - A TITRE INDICATIF  
hauteur sous faux plafond 2.20m environ (en attente de l'étude technique)



Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques de la réalisation tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement, l'isolation, le doublage, etc.  
Les surfaces indiquées sont approximatives. Les éléments de cuisine, indiqués en pontillé sur le plan, sont non fournis.  
Les rebornées, soffites, faux-plafonds, canalisations, ainsi que les équipements sont figurés à titre indicatif.  
Les plantations sont imposées par le permis de construire.

A43 - T2	
salon - cuisine - entrée	22.77 m <sup>2</sup>
chambre	12.59 m <sup>2</sup>
sdb / wc	6.13 m <sup>2</sup>
<b>TOTAL</b>	<b>41.49 m<sup>2</sup></b>
balcon	10.16 m <sup>2</sup>